

## COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE  
TENUE LE 16 JUIN 2020 À 16 H 30, PAR VISIOCONFÉRENCE**

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :       Mme Suzanne Roy, mairesse  
                                  Mme Lucie Bisson, conseillère municipale  
                                  Mme Amélie Poirier, conseillère municipale  
                                  M. Louis Masson, citoyen  
                                  M. Steven Murray, citoyen  
                                  M. Gaétan Lavigueur, citoyen  
                                  Mme Béatrice Ronvaux, représentante de l'école du  
                                  Grand-Chêne  
                                  Mme Mélanie Brisson, directrice générale adjointe

ÉTAIT ABSENT :            M. Jean-Pierre Bernier, citoyen

### **1. MOT DE BIENVENUE**

Mme Suzanne Roy, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du comité.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Retour sur le compte rendu de la rencontre du 11 décembre 2019;
4. Bilan des plaintes reçues jusqu'à maintenant en 2020;
5. Révision du fonctionnement du comité (régie interne, demandes d'adhésions);
6. Évaluation du programme des citoyens témoins;
7. Planification des prochaines interventions;
8. Autres sujets :
  - 8.1
9. Date de la prochaine réunion;
10. Levée de la réunion.

### **3. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2019**

Les participants approuvent le compte rendu de la réunion du 11 décembre 2019.

### **4. BILAN DES PLAINTES REÇUES JUSQU'À MAINTENANT EN 2020**

Trois nouvelles requêtes ont été transmises depuis l'envoi du document, dont deux la journée même.

Les membres sont informés que la carrière a reconnu être en faute dans la plainte du 28 mai et qu'elle a apporté des correctifs par la suite.

## **COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE COMPTE RENDU DU 16 JUIN 2020**

Les membres soulignent le fait que la norme ISO de la carrière fait en sorte qu'elle doit tenir compte des parties prenantes et que cela joue en notre faveur pour la gestion des plaintes.

Les membres sont informés que des travaux à Ski Saint-Bruno entraînent de la poussière et que cela est confondu avec les opérations de la carrière. Il est convenu que Mme Brisson s'informe de la nature et de la durée de ces travaux, et de la possibilité d'en réduire les nuisances, afin d'aviser la population.

Il est également demandé de sensibiliser la carrière au fait que les prochaines semaines apporteront du temps sec et que les citoyens sont davantage présents à la maison. Il faudrait que la carrière adapte ses opérations en conséquence et déploie des efforts additionnels dans ce contexte pour réduire les nuisances.

Certains membres ont remarqué un accroissement de la force des dynamitages dernièrement. Il est demandé de vérifier si la carrière a déplacé ses opérations et si elle prévoit les éloigner de Sainte-Julie prochainement.

Il est mentionné que les hayons des camions qui déchargent claquent encore beaucoup. Il est demandé de le mentionner à la carrière afin que celle-ci agisse en conséquence.

### **5. RÉVISION DU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ (RÉGIE INTERNE, DEMANDES D'ADHÉSIONS)**

Les membres sont informés que deux citoyens qui voulaient se joindre au comité ont reçu une réponse négative parce qu'il n'y avait pas de postes disponibles. Le comité prône le maintien des membres en place aussi longtemps qu'ils le souhaitent pour conserver l'expertise développée par l'équipe et de nouveaux membres sont acceptés lorsque des postes se libéreront, et ce, suite à un appel à tous diffusé par la Ville. Les personnes qui sont refusées sont plutôt invitées à se joindre au groupe des citoyens témoins.

### **6. ÉVALUATION DU PROGRAMME DE CITOYENS TÉMOINS**

Les citoyens témoins participent très peu. Les membres du comité souhaitent maintenir ce groupe, car il permet une participation de ceux qui veulent s'impliquer et qui ne peuvent prendre part au comité, mais aussi parce qu'il permet une meilleure représentativité et donne plus de poids aux revendications du comité. Par contre, il faudrait redynamiser le groupe. Il est donc demandé d'écrire aux membres pour leur expliquer leur rôle, leur demander s'ils sont toujours intéressés et leur mentionner qu'ils ne sont pas seulement invités à nous signaler des odeurs, mais aussi la poussière, la force des vibrations, le bruit, etc. Il est suggéré de transmettre un sondage aux membres pour voir comment ils perçoivent leur rôle, s'ils remarquent des changements avec la carrière, comment ils préféreraient nous communiquer les signalements, etc. Les membres du comité sont invités à faire parvenir leurs suggestions de questions de sondage à Mme Brisson afin qu'elle prépare le sondage et en effectue l'envoi. Il est demandé de mettre les comptes rendus du comité sur le site Internet de la Ville, et ce, pour les deux dernières années. Il faudrait aussi contacter les plaignants qui ne font pas partie du groupe témoin pour les inviter à en faire partie.

### **7. PLANIFICATION DES PROCHAINES INTERVENTIONS**

Il est demandé de solliciter une visite des membres du comité à la carrière pour que la direction explique aux membres du comité les améliorations apportées depuis décembre et ce qu'il leur reste à faire sur le site.

M. Bernier souhaite recevoir les membres du comité chez lui afin qu'ils puissent entendre le bruit que fait le concasseur.

## COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CARRIÈRE COMPTE RENDU DU 16 JUIN 2020

### 8. AUTRES SUJETS

Mme Brisson donne les informations, reçues le jour même, de la carrière en ce qui concerne le concasseur primaire : les travaux de relocalisation du concasseur primaire sont en cours. Il a été redémarré depuis plus d'un mois et sera relocalisé et fonctionnel en octobre. Le déplacement complet sera finalisé en décembre 2020.

### 9. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La réunion se tiendra en décembre et la visite à la carrière est prévue au cours de l'été.

### 10. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 17 h 30.

La directrice générale adjointe,

Mélanie Brisson

MB/bl  
2020-06-17